

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 434

présenté par

M. Nury, Mme Corneloup, Mme Louwagie, Mme Blin et Mme Sylvie Bonnet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 69 TER, insérer l'article suivant:

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--